



DU TRES HAUT DEBIT POUR TOUS LES ESSONNIENS

Le passage au très haut débit est une attente forte de tous les Essonniens et participera au développement du territoire.

Le Département s'est fixé pour objectif de déployer le très haut débit dans toute l'Essonne à l'horizon 2022, en complémentarité de la fibre optique apportée par des opérateurs privés.

Pour ce faire, il a créé « Essonne Numérique », un syndicat mixte ouvert qui permettra une gouvernance collective du projet de développement numérique. Il regroupera au minimum le Conseil Départemental et les EPCI concernés par le projet de Réseau d'initiative publique (la communauté de communes du Pays de Limours, la communauté de communes de l'Etampois Sud Essonne, la communauté de communes du Val d'Essonne, la communauté de communes des 2 Vallées, **la communauté de communes entre Juine et Renarde** et la communauté de communes Dourdannais en Hurepoix).

Ce projet de Réseau d'initiative publique est établi et cofinancé en partenariat avec l'État, la Région Ile-de-France et les intercommunalités. Une nouvelle étude d'ingénierie a été menée courant 2015 et a permis d'aboutir à des résultats optimisés avec une baisse anticipée du coût global du projet (116,2 M€, au lieu de 142,2 M€ initialement).

Pour son fonctionnement courant, le syndicat mixte ouvert s'appuiera sur un budget dédié estimé à 300 000 € par an. Les dépenses seront réparties à parts égales entre le Département et les EPCI. Le Département mettra les moyens humains à disposition du syndicat par voie de convention annuelle.

La création d'« Essonne Numérique » est une première étape concrète qui montre la volonté des collectivités de travailler en synergie avec pour objectif que tous les Essonniens bénéficient du très haut débit rapidement.